

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC

EST, par le présent avis, donné par la soussignée Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère siègera en présentiel, le lundi 4 juillet 2022, à 20h, en séance ordinaire tel que prévu au calendrier.

Donné à Saint-Valère ce 14^e jour du mois de juin 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Carole Pigeon

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 17 h de l'après-midi, le 14^e jour du mois de juin 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14^e jour du mois de juin deux mille vingt-deux.

Signé..........